

Décision

Générale

colonial

Décision n° 140/SG/FP portant résiliation de contrat d'une secrétaire sténo-dactylographe en service à la Délégation du Territoire Français des Afars et des Issas à Paris.

n° 140/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 février 1968

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1968

Date du numéro
25 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

Le contrat de travail de Mlle Hélène Beauple, secrétaire sténodactylographe contractuelle, en service à la Délégation du Territoire Français des Afars et des Issas à Paris à compter du 30 octobre 1967, est résilié à compter du 4 janvier 1968 pour faute lourde (absences irrégulières). Mlle Beauple qui réunira 2 mois 4 jours de service effectif aura droit à une indemnité compensatrice de congé payé égale à cinq jours de salaire.